

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Nouveaux réseaux : les espaces de la sociabilité New networks: spaces for social relations Nuevas redes sociales: los espacios de la sociabilidad

Andrée Fortin

Number 29 (69), Spring 1993

La solitude et l'isolement. La structuration de nouveaux liens sociaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033722ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033722ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fortin, A. (1993). Nouveaux réseaux : les espaces de la sociabilité. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (29), 131–140. <https://doi.org/10.7202/1033722ar>

Article abstract

Various strategies for restructuring social relations and mutual support networks have been observed in studies on networks of informal social relations in families, community life and new means of communication. In each case, one can point to the investing of a space, physical or social, to anchor these "new" social ties. But how exactly are they "new"? Indeed, upon analysis, they appear to be a modern or even postmodern reinterpretation of traditional practices. Such ties are associated with a reshuffling of public and private spheres and spaces, which obviously influences the transition from a dynamic of private social relations to one that is community-oriented. If this involves redefining social ties, it nonetheless occurs in a way that is neither new nor specific. One cannot, however, reduce such phenomena to mere compensatory mechanisms.

Nouveaux réseaux : les espaces de la sociabilité

Andrée Fortin

De nos jours, la solitude serait généralisée. Chacun vivrait en tête à tête avec son téléviseur. Les recensements, révélant le nombre croissant de personnes qui vivent seules, en particulier dans le centre des grandes villes, alimentent la rumeur. Mais de quelle solitude est-il question ? Il est impossible de préjuger du lien social, de la sociabilité et de l'isolement d'après la composition du ménage. Cette remarque, soit dit en passant, ne s'applique pas qu'à la société actuelle, comme l'illustrent, d'une part, les réflexions de Laslett (1972) et de Flandrin (1984) sur la composition des ménages et des familles dans la société traditionnelle et, d'autre part, les propos de Young et Willmot (1983) sur les classes populaires londonniennes de l'après-guerre : un groupe familial peut « vivre ensemble », au sens où les repas et les activités sont par-

tagés, tout en « habitant » dans différents ménages. Pour cerner les contours de la solitude, on ne peut s'en tenir uniquement aux statistiques, il faut scruter les pratiques. Cela dit, les pratiques n'ont pas la même signification pour tous et toutes. Ainsi, une mère de famille monoparentale peut se sentir plus seule, même si elle ne réside pas seule, qu'une autre personne qui a choisi de vivre seule. Une telle peut être comblée par son réseau de parenté et une autre s'y sentir étouffée, isolée (Martin, 1992). Il faut donc aussi analyser les représentations : qu'en est-il du sentiment de solitude ? Statistiques, pratiques et représentations concernent-elles la même solitude, le même lien social ?

À la solitude, on peut d'abord opposer la sociabilité, c'est-à-dire l'ensemble des fréquentations qui se déroulent à l'intérieur des

relations primaires, face à face. La sociabilité peut se situer dans le cadre familial, dans le cadre associatif, au travail ou ailleurs, mais dans tous les cas, ce qui compte, c'est la relation elle-même (Levasseur, 1990). Selon Simmel (1949), la sociabilité, ce sont des relations sociales désintéressées. On n'en « sociabilise » pas moins entre semblables, ce qui suppose une identité commune, à la fois comme point de départ et comme résultat. La sociabilité est le lieu par excellence de la formation et de la reconnaissance des identités, elle sous-tend des solidarités. Ces trois concepts sont étroitement liés. Mais à la solitude peut aussi s'opposer la socialité comme lien social, comme ce qui fait tenir ensemble la société, laquelle pourrait se dissoudre en petites bulles de sociabilité n'arrivant pas à former un tout, une

communauté. C'est ce danger que voyait poindre Tocqueville dès le siècle dernier : « À mesure que le cercle de la société publique s'agrandit, il faut s'attendre à ce que la sphère des relations privées se resserre : au lieu d'imaginer que les citoyens des sociétés nouvelles vont finir par vivre en commun, je crains bien qu'ils n'arrivent enfin à ne plus former que de très petites coteries » (1961 : 298).

L'antidote au sentiment de solitude est l'intégration à un ou plusieurs réseaux de sociabilité, sur le mode du choix. Ce dernier terme est important. Un réseau doit répondre à des désirs et à des attentes pour que les personnes impliquées s'y sentent bien, autonomes. Dans un tel réseau favorisant l'autonomie, la parenté n'est pas absente, mais elle est fréquentée, rencontrée dans une relation choisie, et non subie ou entretenue par défaut. L'antidote à l'absence de lien social, la médiation entre les réseaux de sociabilité et la communauté, c'est la formation de réseaux de réseaux.

Le réseau de sociabilité n'est pas seulement un espace relationnel, il est aussi, souvent, un réseau de support, et c'est sous cet angle que généralement on l'a étudié (Corin, 1984 ; Roberge, 1985 ; Charbonneau, 1991 ; Guberman et autres, 1991 ; Dandurand et

Ouellette, 1992 ; etc.). En fait, le réseau de support est une partie du réseau de sociabilité, et plus le support est intensif et prolongé, plus il doit venir des « proches ». Aussi l'isolement social n'est-il pas seulement psychologique, il se traduit par l'absence de support dans la vie quotidienne, ce qui fait souvent la différence entre la pauvreté et la misère (Roberge, 1997) et le recours ou l'absence de recours aux institutions. L'envers de l'entraide est le contrôle social ; avec l'aide, on reçoit souvent des pressions à la conformité (Maitre, 1987). On peut aussi se sentir dépendant de son réseau si on n'est pas en mesure de rendre d'une façon ou d'une autre (Corin, 1984 ; Corin et autres, 1984), de sorte qu'on peut souhaiter, non pas nécessairement en sortir, mais le réaménager, l'enrichir de nouvelles personnes avec qui on entretient des relations différentes.

Les personnes qui se sentent seules ou insatisfaites de leurs relations vont se recréer des réseaux de sociabilité, ou du moins tenter de le faire. Ce sont pour elles de « nouveaux réseaux ». Mais le sont-ils en termes de composition et de fonctionnement, ou s'agit-il de réseaux « ordinaires », « traditionnels », qui n'auraient de nouveau que le fait d'être récemment mis sur pied ? En fait, les stratégies que j'analyserai plus bas ne servent pas qu'à créer de nouveaux réseaux pour qui n'en a pas, mais aussi, souvent, à consolider des réseaux existants ou à les réaménager, à rebrasser les relations. Les réseaux sont tout sauf statiques, ce que peuvent occulter des expressions comme réseau « familial » ou réseau « traditionnel », composées de deux adjectifs qui donnent aux relations une connotation imméritée de pérennité. Les gens y entrent ou en sortent par la naissance ou la mort, mais

aussi à la suite de déménagements, de chicanes ou de mariage, de leur évolution dans le cycle de vie, des intérêts qu'ils ont à un moment donné, etc. (Garigue, 1970). De plus, sans que le réseau change de composition, les personnes les plus fréquentées ne sont pas nécessairement les mêmes à différents moments de la vie. Les réseaux sont en constant réaménagement, par l'effet de contraintes, mais aussi de choix ; les attentes affectives, les besoins changent au long du cycle de vie, en particulier à certaines étapes : naissance du premier enfant, rupture conjugale ou perte d'autonomie et vieillesse (Dandurand et Ouellette, 1992 ; Charbonneau, 1991).

Beaucoup d'enquêtes ont porté sur les réseaux, mais peu sur les stratégies de création de réseaux, car l'accent est mis sur l'aide apportée par la famille ou le voisinage, deux réseaux pris pour acquit, certainement trop dans la mesure où, comme je l'ai mentionné, on ne fréquente pas toutes les personnes de sa parenté ou de son quartier, ni toutes sur le même mode. Dans ce qui suit, je vais examiner tour à tour trois stratégies de constitution de réseaux et je tâcherai d'en élucider les possibilités et les limites, en les situant sur un axe privé-public (ou communautaire) et dans leur dimension spatiale. Je me baserai sur mes propres recherches (Fortin et autres, 1987 ; Fortin et Rompré, sous presse ; Fortin, 1992c) ainsi que sur plusieurs autres travaux, québécois pour la plupart.

Familles et proximité

La première stratégie de création de réseaux est celle de parents de jeunes enfants qui misent sur l'espace — domestique en particulier — et la proximité spatiale. Ils nouent des



relations avec des voisins, plus particulièrement avec ceux qui ont des enfants de l'âge des leurs. Cette stratégie spatiale se situe donc dans la sphère privée, dans la vie quotidienne. Elle est plus employée par les femmes, car elle est compatible avec les obligations parentales. Il s'agit de pratiques presque invisibles, dont la signification varie beaucoup selon les cas, et qui n'apparaissent qu'à l'observateur-participant ou dans l'entrevue en profondeur.

L'enquête sur les réseaux informels de sociabilité réalisée en 1984 (Fortin et autres, 1987) portait sur les parents d'enfants fréquentant les écoles primaires. Menée dans douze quartiers de l'agglomération de Québec, auprès de 370 familles (définies comme un ou des adultes vivant sur une base permanente avec un ou des enfants), cette recherche a permis de dégager une typologie des réseaux de sociabilité. Ils étaient basés respectivement sur la parenté, le couple et l'individu. Les deux premiers types sont « traditionnels » dans la mesure où ils existent depuis longtemps et sont associés respectivement aux classes populaires et aux classes aisées. Le troisième type, quant à lui, serait relativement « nouveau ». C'est celui qu'adoptent le plus souvent les personnes qui n'ont pas de

parenté (dans l'absolu ou dans l'agglomération) et les familles monoparentales ou recomposées ; bref, il s'agit essentiellement d'une stratégie de remplacement, mais qui n'est pas vécue comme telle. Ce qui est remplacé, c'est d'abord le réseau de support ; en termes affectifs, il n'y a pas remplacement mais superposition, ajout. Ce type est « nouveau » parce qu'il n'est basé ni sur la famille ni sur le monde du travail, modalités « traditionnelles » de la sociabilité. Par ailleurs, la nouveauté est relative, car ces réseaux se mettent en place sur le modèle des réseaux « traditionnels » de parenté. En effet, les parentés sont, autant que faire se peut, regroupées dans l'espace urbain, et cela même en banlieue. La différence principale est qu'au lieu d'être donné d'emblée par les liens du sang ou de l'alliance, un « nouveau » réseau est construit à la pièce grâce aux liens d'amitié et de voisinage. La ressemblance fondamentale, c'est que l'espace urbain y est essentiel ; tout comme les parentés se l'approprient, les nouveaux réseaux misent sur lui pour leur constitution. Dans les deux cas, on peut parler d'investissement de l'espace. En fait, il faut y insister, les réseaux non basés sur la parenté sont vécus le plus souvent sur le mode de la parenté : c'est le modèle, la représentation de la sociabilité et des « bonnes relations » (on n'a qu'à penser aux métaphores familiales appliquées à l'entreprise, à la vie politique, au sport). Cela se traduit par des déclarations comme : « ma meilleure amie est une sœur pour moi ».

La possibilité qu'offrent ces « nouveaux » réseaux est justement, pour des parents de jeunes enfants très absorbés par des responsabilités liées à l'espace domestique, celle de créer des réseaux de sociabilité et de sup-

port à la faveur même de ces rôles. Parfois, c'est le support qui permet la sociabilité, comme dans le cas de ces parents qui se découvrent à travers les jeux de leurs enfants et des services réciproques de gardiennage. Dans d'autres cas, à l'inverse, c'est la sociabilité qui engendre le support, comme pour ces mères qui se rencontrent en poussant les carrosses de leurs bébés. Ces deux processus sont difficiles à départager en pratique. Il n'y a pas d'antériorité logique, systématique, entre la sociabilité et le support dans la création des liens.

Les limites de ces réseaux tiennent d'abord à leur plus grande fragilité. Les liens familiaux, par définition, résistent à l'éloignement géographique, au passage du temps, et même aux chicanes, ce qui n'est pas évident pour l'amitié. De plus, les familles sont des lieux de support pour les « cas lourds », elles sont l'ultime recours quand tous les autres sont épuisés (Guberman et autres, 1991). Même quand les familles trouvent pénible d'aider leurs membres (dans les cas de maladie mentale ou de handicaps graves par exemple), les réseaux non familiaux peuvent-ils fournir le même genre de support qu'elles ? Cette limite de l'entraide est liée non seulement au type de lien, mais aux personnes en cause : les « nouveaux » réseaux sont souvent formés de personnes de même âge ou qui en sont à la même étape de leur cycle de vie (en termes d'âge des enfants par exemple), alors que les réseaux familiaux, par définition encore, comprennent des personnes qui se situent à différents âges et moments de la vie. Or, une grande partie de l'entraide, dans les cas les plus lourds, circule entre personnes de différentes générations : les parents aident

leurs enfants adultes à démarrer dans la vie (Roberge, 1985 et 1987), prennent charge de ceux qui ont des problèmes de santé physique ou mentale (Maitre, 1987; Guberman et autres, 1991), les enfants adultes aident leurs parents vieillissants en perte d'autonomie (Corin, 1984; Lesemann et Chaume, 1989). C'est une autre façon de dire que plus le problème est grave et (ou) se prolonge, plus l'aide doit venir de « proches », c'est-à-dire de la parenté immédiate.

Ces réseaux ne sont pas « nouveaux » par leur fonctionnement (investissement de l'espace, modèle familial) mais ils le sont, tout d'abord, par leur construction personne par personne et, deuxièmement, parce qu'ils regroupent tendanciellement des gens de même âge. Dans ce sens, ils ne sont pas totalement analogues aux réseaux « traditionnels », ne leur sont pas parfaitement substituables, ni en termes de sociabilité, ni en termes d'entraide. Si on peut parler à leur égard de stratégie de remplacement, le remplacement n'est pas parfait. Qui crée en effet ces « nouveaux réseaux » ? Beaucoup de gens qui ne peuvent pas ou plus compter sur les mécanismes familiaux traditionnels; il y aurait donc là un mécanisme compensateur par rapport à un autre créateur d'isolement. Cela

dit, avec le rapetissement de la taille des familles, avec la mobilité géographique et la multiplication des familles monoparentales et recomposées, ces stratégies sont appelées à se répandre. Mais leur succès n'est pas garanti, la constitution de ces réseaux de sociabilité n'est pas aussi automatique que celle des réseaux basés sur la famille, dont on « hérite ». Ils demandent un effort (plus ou moins important ou conscient); il faut « entretenir l'amitié », selon l'adage.

Cette stratégie pallie l'absence de réseaux « traditionnels », mais peut-elle combler les attentes de ceux qui ont des réseaux « traditionnels » et n'en sont pas satisfaits, n'y trouvent pas tout ce qu'ils attendent ? Ce n'est pas sûr. D'autres stratégies sont sans doute plus appropriées dans ce dernier cas. Il faut également se demander si cet investissement de l'espace débouche sur un espace social communautaire ou reste confiné au micro-local et au privé, ce qui alimenterait la rumeur de solitude (Fortin, 1988). Parler de solitude ou de lien social oblige à dépasser l'espace domestique et privé.



L'espace associatif

Un second mode de création de réseaux est davantage lié au public qu'au privé. Il est relativement visible, au sens où l'on dis-

pose d'indicateurs quantifiables; mais leur interprétation en termes de significations est loin d'être évidente et unanime. Il s'agit de l'appartenance à une association et des liens qu'elle peut créer ou renforcer entre individus et entre groupes sociaux.

Les tendances dont il est fait état dans Langlois (1990) dénotent une croissance importante du phénomène associatif depuis une vingtaine d'années : le nombre d'associations actives est passé de 6103 en 1973 à 24 512 en 1989 (et certaines associations informelles, comme des ligues de quilles ou de dards, ne sont pas recensées). Au-delà de leur nombre, il faut se pencher sur leurs secteurs d'activité. Parmi les associations actives en 1989, 29,1 % concernent les liens sociaux et communautaires, 21,6 % sont des associations sportives et 20,8 % s'occupent de loisirs sociaux et culturels. Près des trois quarts des associations actives concernent donc le lien social, au sens large. Par ailleurs, la part des associations à caractère politique (y compris les groupes populaires) est passée de 1,9 % en 1973 à 2,5 % en 1989, et les associations regroupées sous l'étiquette « action sociale », qui correspondent *grosso modo* aux groupes d'entraide dont on parle beaucoup depuis quelques années (Brault et Saint Jean, 1990; Godbout, 1992), comptent pour 9,7 % du total en 1989.

D'où vient cette croissance du monde associatif ? Est-elle le reflet d'un changement qualitatif significatif dans la sociabilité ? Du passage à une société de loisir ? En tout cas, elle ne semble pas la marque d'un repli narcissique post-moderne, à moins qu'il s'agisse encore, comme pour les (des) réseaux de sociabilité privée, d'un narcissisme collectif, de petit groupe. Pour répondre à ces

questions, il convient d'examiner séparément les trois catégories d'associations que je viens d'évoquer ici rapidement, celles qui sont rattachées au monde du loisir, les plus politiques et enfin les groupes d'entraide. Ces trois catégories mettent en œuvre des modes de participation différents, associés à différents modes de sociabilité (supposant des formes de solidarités et des fins distinctes : voir Fortin, 1991).

Les groupes appelés ici « politiques » font la promotion des intérêts d'une classe ou d'une catégorie sociale précise ; ce sont des groupes populaires, des mouvements sociaux (Klein et Gagnon, 1989). Ce qui en fait la spécificité, ce sont leurs objectifs, et bien qu'ils mettent en œuvre des sociabilités, des solidarités et des identités, ce sont surtout ces objectifs qui ont retenu l'attention. Les identités sont prises pour acquit, les solidarités présumées et la sociabilité passée sous silence. Typique est à cet égard le sous-titre d'une étude — d'ailleurs très intéressante — de F.-R. Ouellette (1985) : *Les Groupes de femmes du Québec en 1985 : champs d'intervention, structures et moyens d'action*. Il s'agirait de groupes à caractère instrumental. Cela dit, pourquoi adhère-t-on à de tels groupes ? Mettre en évidence l'organisation en réseau (Melucci, 1983), en collectif (Fortin, sous presse) ou même en collective (Anadon et autres, 1990) oblige à revenir à la question de la sociabilité qui est à l'œuvre dans ces groupes. Bien que leur but premier ne soit pas de créer des liens de sociabilité, cela n'empêche pas la présence de liens d'amitié très intenses dans les groupes de militants, surtout durant la période de mise en œuvre ; c'est ce que j'ai observé dans le monde contre-culturel de

la coop Saint-Louis ou de la Balance (Fortin, 1985), et c'est ce qu'a constaté Boivin à la clinique Saint-Jacques, chez des militants marxistes (1988). En ce qui concerne les groupes d'entraide, la sociabilité y est importante, car l'entraide repose sur elle ; mais elle a tendance à ne pas déborder les activités de l'association. Plus généralement, Wireman (1984) qualifie d'intimes-secondaires les relations qui se forment dans les groupes à but « politique » ou « d'entraide » : leurs membres ont la possibilité, s'ils le désirent, de nouer un lien plus personnel, de « sociabiliser », sans que cela soit nécessaire. Le groupe peut même être source de support. Wireman donne l'exemple de conseils de quartier soutenant des femmes dans leur processus de divorce. Ces associations peuvent devenir une pépinière de relations nouvelles, pour qui le souhaite, comme l'espace urbain et le voisinage pour les parents de jeunes enfants.

Si les associations politiques ou d'entraide sont des espaces de sociabilité, que dire des — très nombreuses — associations relevant du monde du loisir ! C'est ce que nous avons voulu étudier dans une recherche sur les associations sportives formelles ou informelles (hockey, balle molle, quilles ou dards), sur les ordres fraternels (Chevaliers de Colomb, Moose, Élans, etc.) et les groupes sociaux (Lions, Optimistes, etc.) et en général sur les associations de loisir (clubs de photo, de scrabble, etc.) (Fortin et Rompré, sous presse ; Fortin, 1992a). Contrairement à l'opinion reçue (Levasseur et Boulanger, 1990 ; Guay et Boileau, 1986), il ressort de l'analyse des entrevues — par opposition à celle des documents de régie interne qui énoncent les objectifs « offi-

ciels » des associations — qu'on n'y participe pas seulement pour l'activité qui les caractérise, même quand celle-ci est très spécifique, mais d'abord pour la sociabilité.

Dans cette enquête menée en 1990 — six ans après l'enquête sur les réseaux informels de sociabilité (Fortin et autres, 1987) —, nous avons rencontré, dans une autre région, des hommes et non des femmes, en général plus âgés, car nous cherchions à élucider la sociabilité masculine dans sa spécificité. Cette sociabilité s'exprime davantage hors de l'espace domestique (fait lié à la division sociale du travail et de l'espace en sphères publique et privée), d'où l'étude de la vie associative, bien que tous les hommes ne fassent pas partie d'associations. Ce que nos informateurs nous ont dit de leur vie familiale est cohérent par rapport à ce que nous avons entendu dans la bouche de femmes plus jeunes quelques années auparavant, aussi je ne m'étendrai pas ici sur leurs propos. Ce qui retiendra l'attention, c'est que même hors du domestique, la parenté apparaît comme le principal espace de sociabilité et d'entraide. L'entraide, dans le monde masculin, se matérialise surtout en termes économiques : aide à la recherche d'emploi, dépannage financier (un peu plus de la moitié de nos informateurs ont déjà travaillé avec un ou des membres de leur parenté). La sociabilité non domestique est aussi familiale, et très souvent l'adhésion à une association se fait à l'exemple ou à l'incitation de membres de la parenté, en particulier de la fratrie (frères et beaux-frères) ; cela se constate dans toutes les classes sociales. Cependant, tout comme dans la recherche sur les réseaux des familles, nous avons observé

dans le monde associatif des comportements « non traditionnels » liés aux transformations de la famille contemporaine. Nous avons effectué l'enquête à un moment de transformations : plusieurs associations autrefois exclusivement masculines deviennent mixtes et sont fréquentées par des couples ou admettent des femmes à titre individuel, sans parler de leur multiplication, déjà évoquée.

L'association est un espace « privé-collectif », quelque part entre le domestique et les bars d'une part, et entre la parenté et la foule anonyme d'autre part.

En fait, dans l'association sont présentes tant la parenté que les « connaissances ». En effet, les hommes interrogés adhèrent à des associations avec leur fratrie avant tout et avec leurs amis, et de plus en plus avec leur conjointe. Quand on y adhère ainsi avec des membres de son réseau, on peut renforcer un lien et (ou) l'actualiser dans un espace plus large que le domestique mais néanmoins privé (car tout le monde n'est pas membre) et activer ce lien plus fréquemment qu'on ne pourrait le faire dans l'espace domestique, où l'espace manque pour recevoir un grand nombre de personnes à la fois ; de plus, les coûts liés aux réceptions sont élevés (Fortin et autres, 1987 : 200-203 ; Fortin et

Rompré, sous presse). Il y a encore investissement d'un espace (physique s'il y a un local, mais surtout social), celui de l'association, par des réseaux déjà existants, mais ceux qui le souhaitent trouvent aussi là une façon de rencontrer de nouvelles personnes. Cette forme de sociabilité se situe donc dans le prolongement de la précédente.

Le succès des activités de l'association repose sur les réseaux des membres. Dans la mesure il aura réussi à les intégrer, le groupe parviendra à mobiliser ses membres pour des activités de recrutement, de levées de fonds ou d'organisation, activités débordant les frontières du groupe et s'ouvrant sur la communauté par l'intermédiaire des réseaux. L'appartenance à une association débouche ainsi potentiellement sur l'appartenance à la communauté.

Les associations de loisir misent sur la sociabilité pour leur recrutement et pour leurs activités de financement, et la renforcent. Elles n'annulent jamais, ne remplacent jamais une sociabilité familiale déjà existante. Elles peuvent y suppléer cependant si elle n'existe pas, si les gens sont éloignés géographiquement de leur parenté ou s'ils n'en ont carrément pas ; « l'association, c'est comme notre deuxième famille » dit-on alors. De plus, elles peuvent fournir l'occasion de s'intégrer à un nouveau milieu, à de nouveaux réseaux, en particulier à la suite d'un déménagement ou d'un changement de situation personnelle (divorce, réorientation professionnelle) entraînant de nouveaux intérêts, de nouvelles attentes.

Quelles possibilités ces associations ouvrent-elles ? Pour les membres, elles permettent l'actualisation, fréquente et à peu de frais, de relations déjà existantes,

la rencontre de nouveaux amis ou du moins de nouvelles « connaissances » ; elles offrent des apprentissages personnels, un espace d'entraide. En fait on peut y créer des liens, mais aussi en renforcer. Plus globalement, on peut parler de création de liens sociaux, d'ouverture des réseaux de sociabilité privés sur la communauté grâce à la sollicitation des réseaux des membres, d'émergence de réseaux de réseaux ou de réseaux d'associations, et, par cette entremise, de prise en charge de certains problèmes de la communauté (Fortin, 1992a).

Les limites sont celles mêmes du recrutement : filières et critères de recrutement favorisent l'homogénéité du groupe (*lifestyles*). Ces associations sont, en général, un lieu d'entraide ou de support occasionnel et non systématique ; le soutien est plus ponctuel, plus lié à l'objectif du groupe dans le cas des groupes d'entraide, par opposition à ce qu'on voit dans les réseaux de sociabilité privés et familiaux, qu'on pourrait qualifier de multifonctionnels ; mais Wireman (1984) a montré que des groupes très spécialisés peuvent aussi fournir de l'aide « générale ».

Que dire de la nouveauté des liens ou des nouveaux réseaux ainsi créés ? On peut adhérer à une association pour compenser l'absence de famille — et de réseau de sociabilité — tout comme on peut y adhérer en famille. Il y a donc ici un mécanisme qui peut être compensateur, mais qui n'est pas que cela. En fait, il se superpose à une sociabilité privée et semble remplir une autre « fonction ». Les associations deviennent une médiation supplémentaire entre le privé et le public, et permettent l'accès à d'autres types de relations alors que les relations « héritées » ne

suffisent plus à combler tous les besoins, tous les intérêts que peuvent développer leurs membres : non seulement elles augmentent, mais elles sont de plus en plus spécialisées, tendancielllement. Bref, cela crée du lien social au delà des liens privés, les embrassant dans quelque chose de plus vaste. Cela brise l'isolement des membres à titre individuel, et indirectement celui dans lequel pourraient autrement être confinés leurs réseaux. Pour le dire autrement, cela permet le passage d'une dynamique privée de sociabilité à une dynamique communautaire. Bouchard (1986) montre que ce passage est au cœur de « la culture de la solidarité » qui caractérisait le monde rural québécois du siècle dernier. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le processus sous-jacent n'est pas très nouveau (Levasseur, 1990). Bref, ici, il ne s'agit pas d'une stratégie de remplacement, même si parfois cela peut être raconté, représenté comme tel. Les liens créés sont plus « nouveaux » dans la mesure où ils ne seront pas vécus sur le mode familial. Il s'agit plutôt d'un processus d'ouverture. Mais quelles sont les limites spatiales et sociales de cette ouverture ? Est-elle compromise par la spécificité croissante des intérêts qui sont à la base des regroupements et associations ?



Réseaux déterritorialisés

Passons à un troisième mode de création de relations. Celui-ci s'inscrit d'emblée dans le public ; il est donc facilement observable, mais difficilement chiffrable, et on a du mal à en apprécier la signification. Peu de recherches empiriques lui ont jusqu'ici été consacrées. Il s'agit de la mise en contact de personnes ayant un intérêt commun par l'intermédiaire des moyens de communication modernes. Le modèle en serait le Minitel français, mais on peut aussi penser au réseau *bitnet*, et en général aux communications par téléphone ou fax et aux échanges de matériel sonore et vidéo. Est-on encore dans la sociabilité ? Oui, tout autant que par la téléphonie ou la correspondance, dans la mesure où les gens nouent un contact personnel. Ces contacts se situent dans le prolongement d'un phénomène déjà « ancien ». Ainsi, Thompson (1980) insiste sur le rôle des sociétés de correspondance au tout début du dix-neuvième siècle dans la formation du mouvement ouvrier anglais. Mais on observe ici un changement quantitatif qui révèle un changement qualitatif. Tout d'abord, le rythme, la fréquence et la qualité des communications augmentent, et leur prix est très abordable. Deuxièmement, on n'a plus besoin d'un centre coordonnateur pour qu'entrent en contact des personnes aux intérêts communs. On peut être émetteur ou récepteur, aussi bien à Matagami, à Matane ou à Montréal, qu'à Maastricht.

Dans le prolongement de l'espace associatif, on est ici dans un espace communicationnel « pur ». On mise d'emblée sur les spécificités, les identités partielles, pour ne pas dire les particularismes ; l'espace de ces relations est virtuel, ce qui ne l'empêche pas de s'actualiser. Les relations qui se

créent sont parfois de personne à personne ; parfois elles mettent en place de véritables réseaux, qui vont se fixer des moments ou des lieux de rencontres annuels ou bisannuels, comme le *Rainbow Gathering* de la contre-culture américaine, les colloques de sociétés savantes ou les festivals d'artistes.

On est donc dans le très privé en termes d'identités et d'intérêts et dans le très éclaté en termes d'espace. On est aussi dans le public, puisque des boîtes à lettres publiques sont utilisées, que ce soient des codes d'accès Minitel ou des petites annonces dans des périodiques spécialisés (telle la revue *Inter*, publiée à Québec, qui est consacrée à l'art actuel, avec un accent sur la poésie visuelle et sonore et la performance). En fait, les moyens de communication actuels favorisent cet épanouissement des particularismes, des différences qui réclament un droit à l'expression et à la reconnaissance sociale (Maheu, 1991). Ces différences s'expriment tant en termes géographiques (ce sont les régionalismes) qu'en termes de groupes sociaux (définis selon l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle par exemple) ou d'intérêts. La chose est particulièrement visible dans le monde scientifique, où les créneaux se font de plus en plus pointus, et dans le monde de l'art, où certaines pratiques sont spécialement propices à la création de réseaux internationaux (art postal ou *copy art* par exemple).

Il est désormais possible de prendre la parole et de la diffuser de n'importe quel lieu. Cela permet à des particularismes de s'exprimer transnationalement. Dans la société actuelle, coteries et repli peuvent alors prendre des formes qu'on ne soupçonnait pas à l'époque de Tocqueville. Une « coterie internationale », par

exemple, peut exister autour de la danse actuelle et ses membres ignorer complètement la danse classique, même celle qui se pratique au coin de leur rue. Ces phénomènes méritent plus d'attention qu'ils n'en ont reçu, en particulier en ce qui concerne l'articulation entre les réseaux locaux et les réseaux internationaux (Fortin, 1992c). Par exemple, régionalisme et internationalisme en art ne sont plus nécessairement antinomiques dans ce qu'on appelle la postmodernité (Fortin, 1992b).

Quelle est la signification de ces nouvelles relations, la question revient : s'agit-il encore de sociabilité ? Ce sont certainement des réseaux. Que permettent-ils ? Simplement la mise en contact de personnes partageant des intérêts bien spécifiques ? Certains observateurs sont optimistes et y voient l'ouverture de nouveaux possibles conviviaux, de communautés déterritorialisées (Ouaknine, 1987) : d'autres sont sceptiques par rapport à ces nouvelles utopies technologiques (Proulx, 1987). Plusieurs virtualités existent. S'il y a communauté, c'est une communauté d'intérêt, mais pas nécessairement une communauté géographique. Il y a création de liens ; ceux-ci ne remplacent pas les liens noués dans l'espace privé ou communautaire mais peuvent s'y superposer. Pensons au cas

particulièrement intéressant à cet égard des événements culturels régionaux, qui mettent en œuvre des sociabilités et des solidarités régionales auxquelles s'en articulent d'autres dans le domaine culturel et international, à la faveur des moyens de communications modernes : Festival de musique actuelle de Victoriaville, Festival international du cinéma de Rouyn, Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny, Semaine mondiale de la marionnette de Jonquière, etc. (Fortin, 1992c). Cela crée encore une autre sorte de lien social, une autre façon de contrer l'isolement dans le village global : on peut entrer en contact avec celui-ci autrement que passivement, en regardant la télévision. Une médiation différente apparaît entre le privé et le global, dans la mesure où « tous » peuvent être émetteurs et récepteurs. La signification de ces phénomènes en termes de création de lien social reste à apprécier, mais du point de vue des personnes qui y participent, ils se révèlent souvent très important.

Conclusion : qu'y a-t-il de nouveau dans ces « nouveaux » réseaux ?

Il existe donc des mécanismes qui permettent de créer des liens sociaux et qu'on peut situer sur un continuum spatial. L'espace de la sociabilité peut être privé, communautaire ou élargi à tout le village global. Les acteurs sociaux ne sont ni passifs ni dénués de ressources. Cela dit, la création de réseaux ne fonctionne pas toujours, et dans tous les cas elle demande un effort. La visibilité des personnes isolées, de façon paradoxale, est plus grande que celle des nombreux réseaux, groupes et associations, à cause de la télévision, des statistiques et de l'armée de

professionnels qui s'occupent de ces isolés et réclament en leur nom.

Les trois stratégies de création de réseaux dont j'ai rapidement parlé constituent d'une certaine manière une subversion des anciens codes et apparaissent, à l'analyse, comme une interprétation postmoderne de pratiques « traditionnelles », dans un contexte différent. Les nouveaux réseaux privés misent sur l'espace urbain, qu'ils investissent tout comme les parentés. Les associations ont toujours constitué un espace privé et collectif, une médiation entre des personnes aux intérêts ou aux caractéristiques spécifiques et la communauté. Il existe depuis longtemps des sociétés internationales ou nationales misant sur la correspondance.

Mais pour bien les comprendre, il faut resituer tous les processus décrits plus haut, j'y ai fait brièvement allusion, sur un fond de nouveau partage social du travail qui entraîne un rebrassage du privé et du public. Du point de vue des rapports entre les hommes et les femmes, la sphère publique est de plus en plus investie par les femmes et celle du privé par les hommes. La centralité du travail — espace public — cède la place aux modes de consommation et de loisirs — espace privé — dans la définition des identités personnelles et du groupe familial. L'espace privé est de plus en plus investi par le public (« le privé est politique »), le village global pénètre dans tous les foyers grâce aux médias, et l'espace public est investi par le privé : il y a multiplication des espaces « privés-collectifs » et des exemples d'investissement privé d'espaces collectifs. En fait, et c'est encore plus évident dans le cas des relations « Minitel », à la fois très privées et très publi-

ques, cette opposition est redéfinie.

S'il existe des bulles de sociabilité et même des petites coteries, on ne peut conclure à la dissolution du lien social, ce qui pour Tocqueville allait de soi. À mesure que l'espace social s'élargit, le lien social fait de même. Se recomposent de « nouveaux » liens, en ce sens que premièrement il en surgit là où il n'y en avait pas, ce qui serait l'effet d'un mécanisme compensateur, et que deuxièmement il en surgit des inédits, mais qui se situent dans le prolongement des existants, leur empruntant modèles de fonctionnement et représentations. Il y a redéploiement de liens sociaux, mais selon une logique qui n'est pas vraiment nouvelle. La solitude existe, mais les gens y réagissent, tant dans la sphère privée, celle de la sociabilité, que dans celle de la socialité, de la communauté.

Andrée Fortin
Département de sociologie
Université Laval

Bibliographie

- ANADON, Marta, Dominique MASSON, Marielle TREMBLAY et Pierre-André TREMBLAY. 1990. « Les collectives de femmes : une démocratie sororale », *Nouvelles Pratiques sociales*, 3, 2 : 57-90.
- BOIVIN, Robert. 1988. *Histoire de la Clinique des citoyens de Saint-Jacques*. Montréal, VLB, 257 p.
- BOUCHARD, Gérard. 1986. « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 1 : 51-71.
- BRAULT, Marie-Marthe T., et Lise SAINT-JEAN, dir. 1990. *Entraide et associations*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Questions de culture », 16, 280 p.
- CHARBONNEAU, Johanne. 1991. *L'Aide familiale après une rupture conjugale : une question d'autonomie et de dépendance. Une étude comparée entre la France et le Québec*. Communication présentée dans le cadre du Premier Symposium québécois de recherche sur la famille, Université du Québec à Trois-Rivières, 24 et 25 octobre.
- CORIN, Ellen. 1984. « Manières de vivre, manières de dire. Réseau social et sociabilité quotidienne des personnes âgées au Québec », *Questions de culture*, 6 : 157-186.
- CORIN, Ellen, Jacques TREMBLAY, Teresa SHERIF et Luc BERGERON. 1984. « Entre les services professionnels et les réseaux sociaux : les stratégies d'existence des personnes âgées », *Sociologie et sociétés*, XVI, 2 : 89-104.
- DANDURAND, Renée B., et Françoise-Romaine OUELLETTE. 1992. *Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*. Québec, IQRC, 432 p.
- FLANDRIN, Jean-Louis. 1984. *Familles. Parenté, maison et sexualité dans l'ancienne société*. Paris, Seuil, 285 p.
- FORTIN, Andrée. 1985. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation saine au Québec*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 272 p.
- FORTIN, Andrée. 1988. « Du voisinage à la communauté ? », *Cahiers de recherche sociologique*, 6, 2 (11) : 147-159.
- FORTIN, Andrée. 1991. « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire », dans Jacques T. GODBOUT, dir. *La Participation politique*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection « Questions de culture », 17 : 219-250.
- FORTIN, Andrée. 1992a. « Solidarités invisibles et prise en charge de la communauté par elle-même », *Service social*, 41, 1 : 7-27.
- FORTIN, Andrée. 1992b. « Images », *Recherches sociographiques*, XXXIII, 2.
- FORTIN, Andrée. 1992c. *De la rencontre entre le tourisme et la culture*. Communication présentée au Troisième Séminaire interdisciplinaire international Développement local et développement social. Québec, 19 juin.
- FORTIN, Andrée. *Passages de la modernité*. Sous presse.
- FORTIN, Andrée, et David ROMPRÉ. *Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*. Chicoutimi, SOREP, sous presse.
- FORTIN, Andrée, avec la collaboration de Denys DELAGE, Jean-Didier DUFOUR et Lynda FORTIN. 1987. *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité d'hier à demain*. Montréal, Saint-Martin, 225 p.
- GARIGUE, Philippe. 1970. *La Vie familiale des Canadiens français*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 143 p.
- GODBOUT, Jacques T., avec la collaboration d'Alain CAILLÉ. 1992. *L'Esprit du don*. Montréal, Boréal, 345 p.
- GUAY, Donald, et Roger BOILEAU. 1986. « Sport et plein air, témoins d'une culture corporelle en mutation », dans Jean-Paul BAILLARGEON, dir. *Les Pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mêmes*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 319-342.
- GUBERMAN, Nancy, Pierre MAHEU et Chantal MAILLÉ. 1991. *Et si l'amour ne suffisait pas... Femmes, familles et adultes dépendants*. Montréal, le Remue-ménage, 266 p.
- KLEIN, Juan-Luis, et Christiane GAGNON. 1989. *Le Social apprivoisé*. Hull, Asticou, 146 p.
- LANGLOIS, Simon, avec la collaboration de Jean-Paul BAILLARGEON, Gary CALDWELL, Guy FRÉCHET, Madeleine GAUTHIER et Jean-Pierre SIMARD. 1990. *La Société québécoise en tendances, 1960-1990*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 661 p.
- LASLETT, Peter. 1972. *Household and Family in Past Time*. Cambridge, Cambridge University Press, 623 p.
- LESEMANN, Frédéric, et Claire CHAUME. 1989. *Familles-Providence. La part de l'État*. Montréal, Saint-Martin, 287 p.
- LEVASSEUR, Roger, dir. 1990. *De la sociabilité. Spécificité et mutations*. Montréal, Boréal, 348 p.
- LEVASSEUR, Roger, et Raymond BOULANGER. 1990. « La dynamique des associations au Québec : démographie et morphologie : 1942-1981 », dans Marie-Marthe T. BRAULT et Lise SAINT-JEAN, dir. *Entraide et associations*. Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Questions de culture », 16 : 153-179.
- MAHEU, Louis. 1991. « Les nouveaux mouvements sociaux entre les voies de l'identité et les enjeux de la politique », dans Louis MAHEU et Arnaud SALES, dir. *La Recomposition du politique*. Paris et Montréal, L'Harmattan et Presses de l'Université de Montréal : 163-192.
- MAITRE, Jacques. 1987. « La médecine dans la famille. L'hospitalisation à

- domicile dans la muscovicidose », *Prévenir*, 14, numéro spécial : « Les alternatives à l'hospitalisation » : 35-40.
- MARTIN, Claude. 1992. « Support et affection : logiques d'échange et solidarités familiales après la désunion », *Revue internationale d'action communautaire*, 27/67 : 89-99.
- MAUSS, Marcel. 1950. « Essai sur le don », dans *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF : 145-279.
- MELUCCI, Alberto. 1983. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, 10/50 : 13-30.
- MELUCCI, Alberto. 1989. *Nomads of the Present. Social Movements and Individual Needs in Contemporary Society*. Philadelphie, Temple University Press, 288 p.
- OUAKNINE, Serge. 1987. « Théâtre et nouvelles technologies : la fiction entre l'immédiat et le temps réel », dans André CORTEN et Marie-Blanche TAHON, dir. *La Radicalité du quotidien. Communauté et informatique*. Montréal, VLB : 303-313.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine. 1985. *Les Groupes de femmes du Québec en 1985 : champs d'intervention, structures et moyens d'action*. Québec, Conseil du statut de la femme, 3 vol.
- PROULX, Serge. 1987. « De l'impossibilité de l'utopie communautaire aujourd'hui : micro-informatique et télématique », dans André CORTEN et Marie-Blanche TAHON, dir. *La Radicalité du quotidien. Communauté et informatique*. Montréal, VLB : 273-285.
- ROBERGE, Andrée. 1985. « Réseaux d'échange et parenté inconsciente », *Anthropologie et sociétés*, 9, 3 : 5-31.
- ROBERGE, Andrée. 1987. « L'échange informel en milieu semi-rural pour faire face à la pauvreté », dans Madeleine GAUTHIER, dir. *Les Nouveaux Visages de la pauvreté*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. « Questions de culture » : 173-196.
- SIMMEL, Georg. 1949. « The Sociology of Sociability », *American Journal of Sociology*, 55, 2 : 254-261.
- THOMPSON, E. P. 1980. *The Making of the English Working Class*. Londres, Penguin, 958 p.
- TOCQUEVILLE, Alexis de. 1961. *De la démocratie en Amérique*, tome 2. Paris, Gallimard, 471 p.
- TOUSIGNANT, Michel, dir. 1987. *Utilisation des réseaux sociaux dans les interventions. État de la question et propositions d'action*. Commission d'enquête sur les Services de santé et les services sociaux, rapport de recherche no 9. Québec, Les publications du Québec, 255 p.
- WIREMAN, Peggy. 1984. *Urban Neighborhoods. Networks and Family*. New York, Lexington Books, 194 p.
- YOUNG, Michael, et Peter WILLMOTT. 1983. *Le Village dans la ville*. Paris, Centre de création industrielle, Centre Georges-Pompidou, 255 p.